



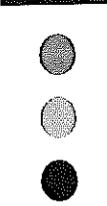
maison
de l'emploi
Mantois
Seine Aval

(tout le monde s'y retrouve)

● ● ● | RAPPORT D'ACTIVITE 2011

Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval – 76 rue des Gravières – 78200 MAGNANVILLE
Téléphone: 01 34 78 29 00 / Fax: 01 30 92 04 48
www.mde-mantois.fr





SOMMAIRE

Le périmètre d'intervention de l'association	page 4
Le conseil d'administration	page 5
Les temps forts de 2011	page 6
Rappel des axes d'intervention et des missions	page 7
Axe 1 - Développer une stratégie territoriale partagée	page 8
Axe 2 - Participer à l'anticipation des mutations économiques	page 13
Axe 3 - Contribuer au développement de l'emploi local	page 20
Axe 4 - Réduire les obstacles culturels, sociaux à l'accès à l'emploi	page 24
Rapport financier 2011	page 25
Annexe : l'équipe de la maison de l'emploi	page 28

● ● ● | La Maison de l'emploi, un outil de développement territorial

La Maison de l'emploi Mantois Seine Aval sur le territoire pour ...

- Faire du lien entre les décideurs, les acteurs et les dispositifs
- Etre en capacité d'analyser le territoire, tant ses difficultés que ses forces
- Pour construire des partenariats locaux et des projets qui répondront aux besoins des acteurs économiques et des personnes à la recherche d'un emploi

2011, une année de transition :

- ***un nouveau conventionnement avec l'Etat 2011-2014***
- ***une orientation du plan d'actions vers l'entreprise***

»»» La Maison de l'emploi en bref ...

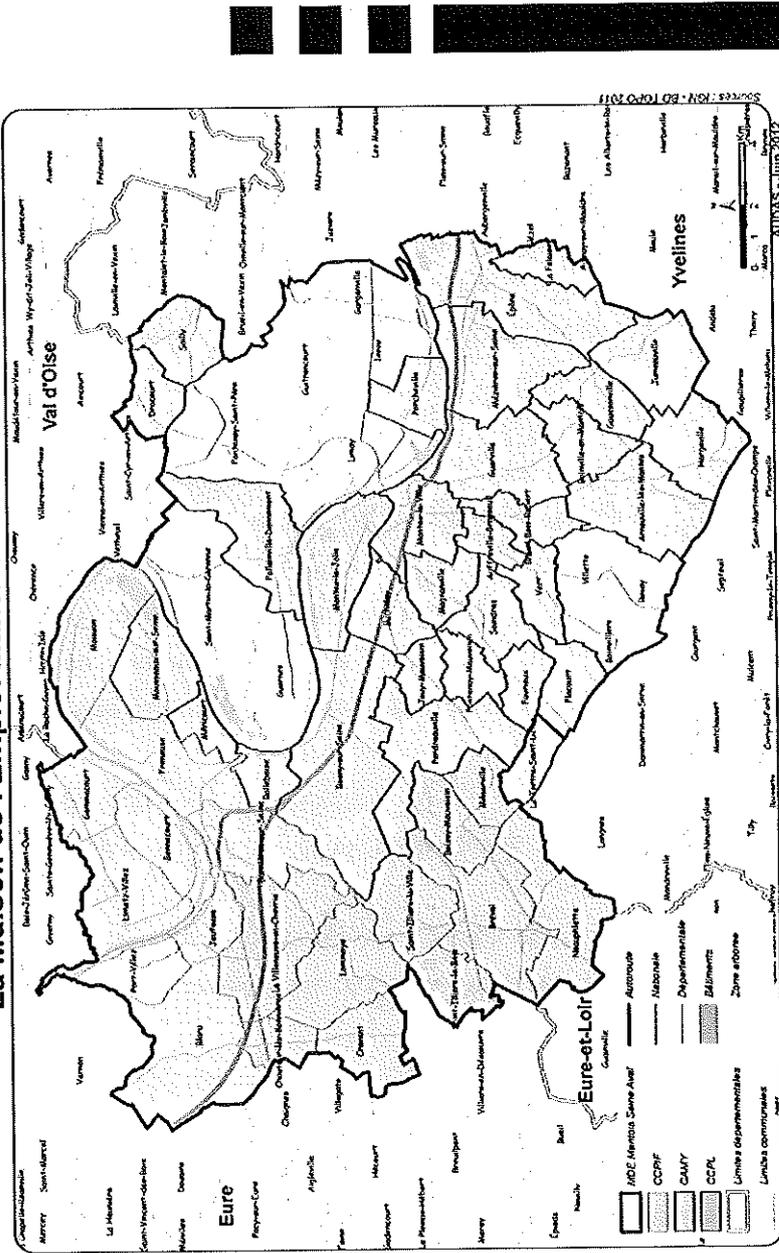
2005 :	Loi de programmation pour la cohésion sociale. La Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines formalise le plan d'action de la future Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval.
Juillet 2006 :	Labellisation de la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval
Nov. 2007 :	Conventionnement avec l'Etat sur la période 2007-2010
2008 :	Loi relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi.
2011 :	2ème conventionnement avec l'Etat sur la période 2011-2014

1696 maisons de l'emploi en France en novembre 2011

Le Territoire de la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval

Bassin de vie représentant 59 communes, soit 153 484 habitants
Recensement Population 2007

La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval



Les intercommunalités sur le territoire de la Maison de l'emploi :

- Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines
- Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France
- Communauté de Communes du Plateau de Lomoye

Communes du périmètre géographique

Arnouville-les-Mantes	Magnanville
Auffreville-Brasseuil	Mantes-la-Jolie
Bennecourt	Mantes-la-Ville
Biaru	Méherville
Boinville-en-Mantois	Méricourt
Boinviillers	Mézières-sur-Seine
Boissy-Mauvoisin	Moisson
Bonniers-sur-Seine	Mousseaux sur Seine
Breuil-Bois-Robert	Neauphlette
Bréval	Pertreauville
Buchelay	Porcheville
Chaufour-les-Bonnnières	Port-Villez
Cravant	Rolleboise
Drocourt	Rosay
Épône	Rosny sur Seine
Favrieux	Sailly
Flacourt	Saint-Ilhères-la-Ville
Follainville-Dennemont	Saint-Ilhères-le-Bois
Fontenay Saint Père	Saint-Martin-la-Garenne
Fontenay-Mauvoisin	Soindres
Freuseuse	Vert
Gargenville	Villeneuve-en-Chevrie
Gommecourt	Villette
Goussonville	
Guernes	
Guerville	
Guitrancourt	
Hargeville	
Issou	
Jeufosse	
Jouy-Mauvoisin	
Jumeauville	
La Falaise	
Limay	
Limetz-Villez	
Lomoye	

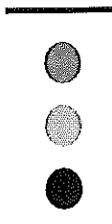


Le conseil d'administration

- **Monsieur Dominique BRAYE**, Président de l'association, Président de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, Président de l'Agence nationale de l'habitat
- **Monsieur Paul MARTINEZ**, Vice-Président de la CAMY, Maire de Buchelay
- **Monsieur André SYLVESTRE**, Vice-Président de la CAMY, Maire de Magnanville, Conseiller Général des Yvelines
- **Monsieur Michel VIALAY**, Vice-Président de la CAMY, Maire de Mantes-la-Jolie, Conseiller Général des Yvelines
- **Madame Monique BROCHOT**, Vice-Présidente de la CAMY, Maire de Mantes-la-Ville
- **Monsieur Daniel GOURIOU**, Vice-Président de la Communauté de Communes des Portes de l'Île-de-France, Maire de Moisson
- **Madame Jeannette CHANTEPIE**, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Plateau de Lommoye, Maire de Bréval
- **Madame Chantal COULANGE**, Directrice adjointe DIRECCTE IDF, Responsable UT-78
- **Monsieur Philippe PORTAL**, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie
- **Monsieur Dominique DE GRYSE**, Directeur Territorial Yvelines Pole Emploi
- **Madame Rachel PETREQUIN**, Directeur AFPA 78/92
- **Madame Patricia GUIGNARD**, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles – Val d'Oise/Yvelines
- **Monsieur Harris BODARD**, Délégué Général Groupement Interprofessionnel Vallée de Seine (GIRV)

● ● ● | Les temps forts de 2011

- l'année 2011 correspond à un virage en terme de plan d'action avec la mise en œuvre du **nouveau cahier des charges des MDE.**
- **Pour la MDE Mantois Seine Aval**, qui dès sa création avait fait le choix d'une structure « légère » centrée sur l'ingénierie, ce nouveau conventionnement renforce son rôle **d'animation territoriale des acteurs et dispositifs de l'emploi, de la formation et du développement économique**
- L'ingénierie de projet liée aux publics a été quasiment abandonnée au profit d'une approche territoriale davantage tournée vers l'entreprise : **la GPECT et le développement du partenariat avec les entreprises**
- **Des difficultés pour la mise en œuvre de l'observatoire** : le recrutement d'un chargé de projet sous le statut de « CIFFRE » a été abandonné, un partenariat a été développé avec l'AFPA
- **L'ensemble du plan d'action a été conduit et même au-delà**, hormis l'observatoire. En effet, le conseil d'administration d'octobre 2011 a validé l'ajustement du plan d'actions avec le lancement d'une plateforme RH expérimentale
- **Bon niveau de consommation des crédits : 98%** (sous réserve du contrôle de service fait)
- Tout cela malgré le **départ de la directrice en juin 2011**, et l'organisation d'une co-direction par intérim



Rappel des axes d'intervention et des missions

Le plan d'action de la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval, conformément au nouveau cahier des charges, s'articule autour de 4 axes stratégiques :

AXE 1 : Développer une stratégie territoriale partagée

La Maison de l'emploi a pour mission d'observer son territoire afin de porter un diagnostic sur ses besoins, avec l'ambition de participer à la construction de réponses adaptées aux besoins de la population et des entreprises du territoire.

AXE 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques

Sur la base d'un diagnostic, la Maison de l'emploi participe à l'animation et à la coordination d'actions d'anticipation des emplois et des compétences sur le territoire du Mantois.

AXE 3 : Contribuer au développement de l'emploi local

La Maison de l'emploi permet le développement de l'emploi sur le territoire en complémentarité des politiques conduites par chacun des acteurs de l'emploi et du développement économique. Elle contribue à la mise en œuvre d'actions innovantes et partenariales.

AXE 4 : Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi

La Maison de l'emploi met en œuvre des actions qui améliore les conditions d'accès à l'emploi par la réduction des freins au retour vers l'emploi. Elle intervient en matière de mise en œuvre de la clause sociale d'insertion, de la mobilité géographique, de la lutte contre les discriminations, ou encore de la lutte contre l'illettrisme.

● ● ● | AXE 1 : Développer une stratégie territoriale partagée

Objectifs

- ✓ Mieux connaître l'économie et la demande d'emploi
- ✓ Capitaliser les données et études des différents acteurs
- ✓ Anticiper les besoins en recrutement du territoire

Chiffres clés de la MDE

Population totale : **153 484 habitants** (source Insee)

Population active (source Direccte) : **73 180**

- 65,7% ont un niveau inférieur au BAC
- 29% ont moins de 20 ans
- 12 % ont plus de 65 ans

Les effectifs salariés du secteur privé (source Direccte)

	MDE	Yvelines
Tertiaire	64%	69%
Industrie	24%	21%
BTP	12%	10%

Les secteurs qui contribuent au développement de l'emploi local sont :

L'enseignement, l'administration publique, la santé/action sociale, les activités de services

Résultats

- ✓ Réalisation du diagnostic territorial des mutations économiques en Seine Aval
- ✓ Réalisation de l'actualisation du baromètre des besoins en RH Mantois
- ✓ Participation à la création d'un outil d'observation et d'analyse de l'évolution de l'emploi sectoriel, avec l'appui de l'AFFPA
- ✓ Réalisation d'un diagnostic de l'offre linguistique
- ✓ Diffusion des résultats sur le site internet www.mde-mantois.fr, rubrique observatoire

Les entreprises et les secteurs d'activité (source Pôle Emploi)

4 889 entreprises dont 93% ont moins de 50 salariés

Les secteurs les plus représentés sont les éco-industries (gestion de l'eau, des déchets et dépollution), le transport/logistique, l'administration publique, la santé/action sociale, la construction, les activités immobilières, le commerce, l'enseignement les industries manufacturières, les activités de services

13 085 demandeurs d'emploi (source Pôle emploi)

Taux de chômage	MDE	Yvelines	Région IDF
	10,4%	6,8%	8,4%

➢ 62% ont un niveau < au BEP/CAP dont 16,6% n'ont aucune formation

➢ 18, 4% ont moins de 25 ans

➢ 45% sont des femmes

➢ 64,6% sont dans la catégorie des ouvriers/employés qualifiés

➢ 10% sont dans celle des cadres et intermédiaires

● ● ● | AXE 1 : Développer une stratégie territoriale partagée (suite)

Diagnostic territorial des mutations économiques en Seine Aval

Conduit en association avec la MDE Amont 78, il a porté sur un diagnostic emploi/compétences et facteurs d'évolution, une enquête auprès d'entreprises et 5 cartographies métier/compétences sectorielles

- Un territoire historiquement industriel, significativement touché par la crise, mais dont les impacts ont été limité par le dynamisme du secteur de la construction
- Une part importante d'ouvriers et d'employés, dont le niveau de qualification augmente peu alors que le tissu économique est en pleine transformation
- Une situation sociale difficile par rapport au reste du département (concentration de la demande d'emploi et nombre d'allocataires RSA élevé)
- Une concentration de l'emploi inférieure à celle du 78 ou de la région
- Concentration de l'emploi des cadres dans le tertiaire et dans l'est de la seine aval; le reste du territoire regroupant les emplois industriels et de services peu qualifiés
- La Seine Aval : une grande disparité entre zones au niveau social et économique
- Pourtant, de nombreux projets de recrutement dans plusieurs métiers
- mais qui rencontrent des difficultés de recrutement, traduisant une inadéquation entre les besoins des entreprises et les compétences et/ou aspirations des actifs, que les entreprises expliquent par :
 - Un faible niveau de qualification et des compétences/formation inadaptées aux besoins
 - Un manque de savoir-être et d'attitude professionnelle nécessaires à l'insertion professionnelle
 - Des freins à l'emploi liés à la mobilité (transport et garde d'enfants)

● ● ● AXE 1 : Développer une stratégie territoriale partagée (suite)

Illustration :
cartographie des métiers porteurs en Seine Aval

Métiers porteurs faisant l'objet de difficultés de recrutement

Alors qu'ils représentent un creuset d'emploi important, les employeurs peinent à trouver les compétences dont ils ont besoin

Métiers porteurs en transformation

Alors qu'ils constituent un creuset d'emploi important, l'évolution des compétences liées à ces métiers risque de fragiliser l'emploi si elle n'est pas anticipée

SAP	Commerce	Transport / Logistique	Bâtiment	Automobile
Employé de ménage à domicile	Manager de rayon	Conducteur routier de marchandises	Métiers de la conduite et de l'encadrement de chantier	Mécanicien(ne) de maintenance
Aides à domicile et aides ménagères	Employé libre service	Ouvriers qualifiés de la maintenance (caristes, préparateur de commandes...)	Couvreur	Commercial
Garde d'enfant / Assistant maternel	Hôtesses de basse	Agent et responsable d'exploitation	Plombier	Ingenieur concept produit
Assistant informatique et/ou technique		Consultant logistique	Maçon	Ingenieur process
Accompagnateur à la mobilité		Affréteur transport fluvial Resp. d'exploitation transport fluvial marchandises	Electricien	Technicien électronique
			Monteur en installations thermiques et climatiques	

● ● ● | AXE 1 : Développer une stratégie territoriale partagée (suite)

Baromètre RH de la CCIV

La Maison de l'emploi a engagé en 2010 un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles pour réaliser un baromètre des besoins en ressources humaines des entreprises du Mantois qui a permis d'identifier et de hiérarchiser leurs attentes. En 2011, ce baromètre a été actualisé (220 entreprises questionnées).

Cette étude complète par des données plus micro économiques le diagnostic des mutations économiques, et a permis d'engager l'expérimentation d'une plateforme RH.

Recrutement et perspectives dans le Mantois

- 50% des répondants ont recruté en 2010
- 38% des répondants déclarent des projets de recrutement dans les 2 ans
- Motifs prioritaires de recrutement à 2 ans
 - ✓ L'accroissement de l'activité
 - ✓ les besoins de compétences nouvelles
 - ✓ Diversification de l'activité

notamment pour :

- Les entreprises des secteurs de la Construction et du Commerce
- et celles de plus de 50 salariés

Les réseaux relationnels, les candidatures spontanées et les institutionnels de l'emploi représentent les 3 principales sources de recrutement des entreprises

Les besoins et attentes des entreprises

- Les préoccupations RH prioritaires des entreprises dans les 5 ans sont :
 - ✓ La motivation et fidélisation des salariés,
 - ✓ l'organisation du travail
 - ✓ la rémunération
- L'information sur les dispositifs et l'accompagnement à la motivation et à la fidélisation des salariés suscitent un intérêt général assez fort
- Les entreprises de Construction se disent plutôt fortement intéressées par la gestion des compétences des salariés
- Les entreprises du secteur Industrie par l'aide à la recherche d'organismes de formation
- Les entreprises du secteur Commerce par une information sur les dispositifs et mesures d'aides à l'emploi et par une cellule de reclassement
- Les entreprises du secteur Services par une information sur les dispositifs de formation et la création d'un club RH

● ● ● | AXE 1 : Développer une stratégie territoriale partagée (suite)

Outil d'observation et d'analyse des évolutions de l'emploi sectoriel piloté par l'AFPA

Les DIRECCTE IDF et UT78, en partenariat avec les 2 Maisons de l'emploi Amont 78 et Mantois Seine Aval, ont travaillé avec l'AFPA pour concevoir un outil informatisé destiné à établir la situation de l'emploi sectoriel sur le territoire. Il s'appuie sur un socle de données concernant l'emploi salarié et les entreprises fournies par commune et secteur d'activité qui permette d'analyser les tendances du marché du travail et d'alimenter une animation autour de l'anticipation des mutations économiques et de leurs conséquences sur l'emploi.

Cet outil informatisé, en cours de constitution, est destiné à analyser les écarts sectoriels observés sur le territoire et à permettre à la MDE de structurer sa mission d'observation.

Le diagnostic de l'offre de formation linguistique – territoire de Mantes à Versailles

L'illettrisme, associé à un faible niveau de qualification entraîne des difficultés de communication et d'insertion professionnelle. La MDE a assuré la mise à jour de l'offre de formation disponible sur le territoire et élaboré un outil à destination des professionnels pour aider à la définition du besoin linguistique et optimiser l'orientation des publics.

Le partenariat a été engagé avec la plateforme linguistique de Mantes-la-Jolie et Mantes la Ville, Pôle emploi et le Conseil général,

Ce diagnostic comprend :

- le répertoire de l'offre de formation linguistique sur le nord 78,
- deux guides pour mieux repérer les situations d'illettrisme en situation professionnelle
- le référentiel de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme

● ● ● | AXE 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques

Objectifs

- ✓ Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'économie, de l'emploi et de la formation pour l'organisation d'une GPEC territoriale
- ✓ Favoriser l'attractivité vers les métiers porteurs
- ✓ Accompagner les entreprises dans leurs besoins RH
- ✓ Sécuriser les parcours professionnels

Résultats

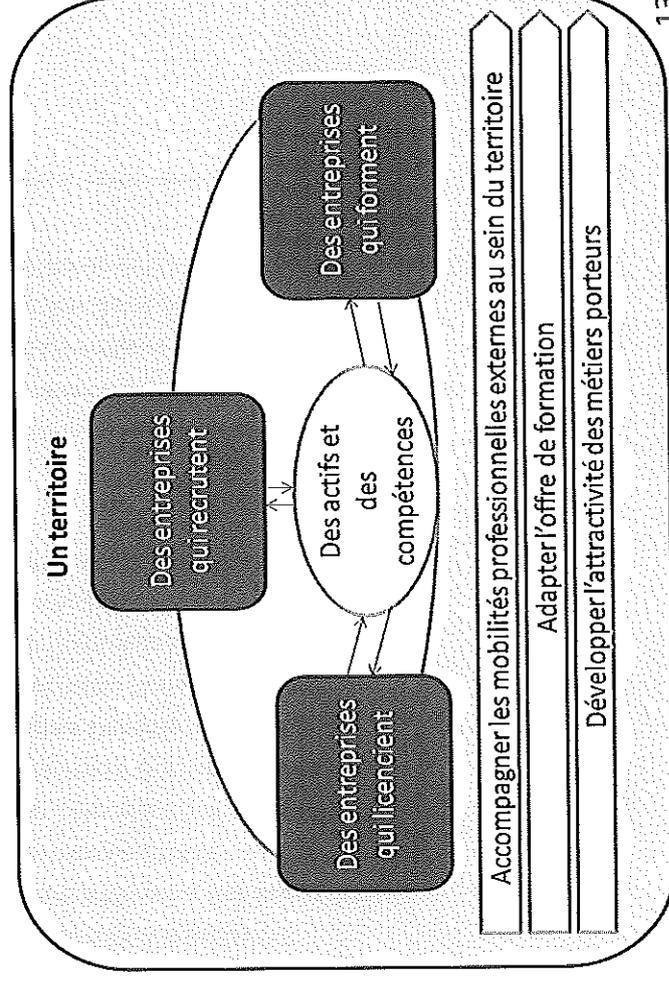
- ✓ Réalisation et diffusion du diagnostic territorial aux partenaires et réalisation de 5 cartographies métiers
- ✓ Mobilisation des acteurs de la GPECT et élaboration d'un plan d'actions
- ✓ Partenariat avec les entreprises : lancement d'une plateforme RH expérimentale et participation aux différents clubs d'entreprises
- ✓ Copilotage du le dispositif Parcours En Seine Aval

Animation et coordination de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale - « GPECT »

Pour quoi faire ?

La GPECT c'est un cadre d'action partagé qui prend en compte les besoins des entreprises, des actifs et des territoires.

L'objectif est de mettre en place une **stratégie pour sécuriser les parcours professionnels** des actifs du territoire **en anticipant les mutations économiques** des secteurs d'activités présents en Seine Aval.



● ● ● | AXE 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques

« GPECT » ...

Avec qui ?

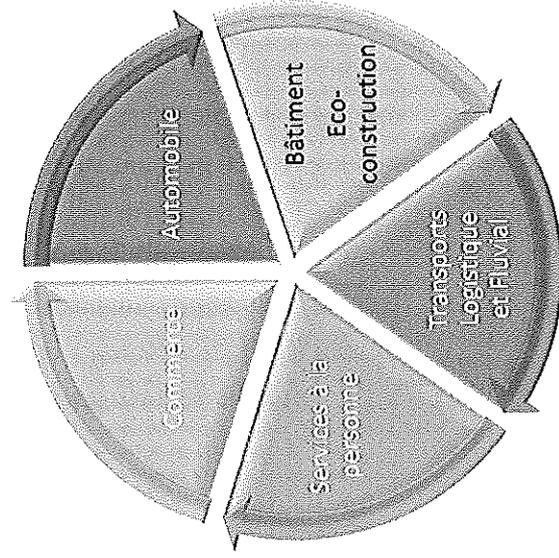
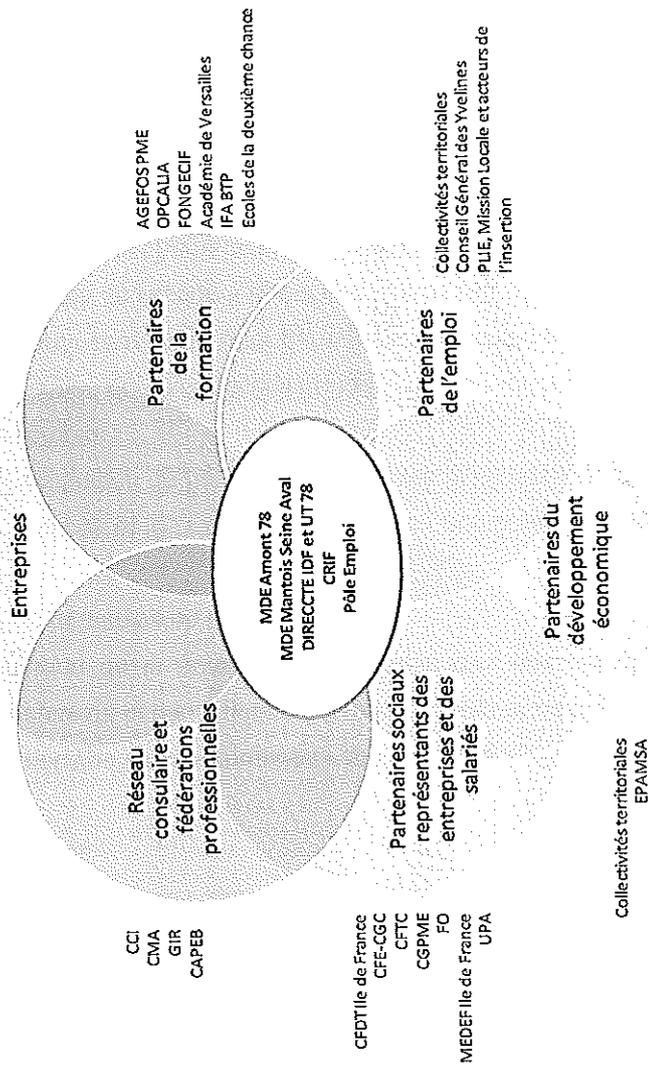
- une démarche qui prend appui sur un Contrat d'Etude Prospectif Territorial
- Pilotée par la Direccte, Pôle Emploi, le CRIF et les 2 MDE de la Seine Aval
- Un mode participatif tout au long de la démarche

Comment ?

Diagnostic de l'emploi et des facteurs d'évolution

Enquête emploi compétences auprès des entreprises

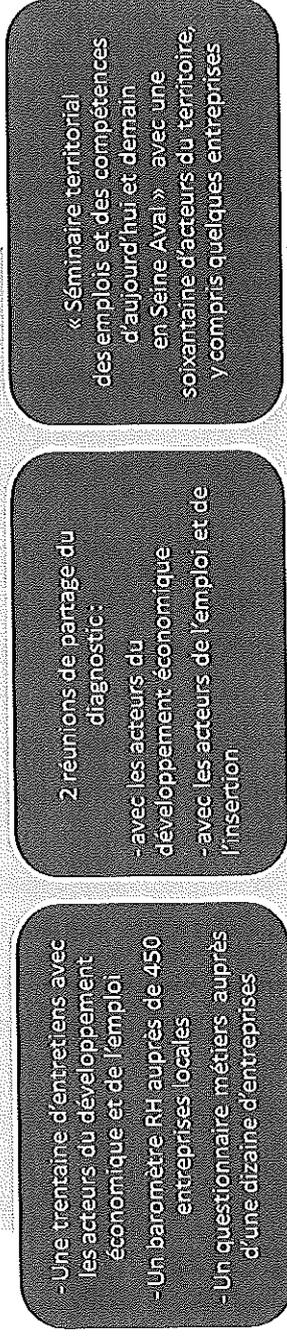
5 cartographies métier compétences sectorielles



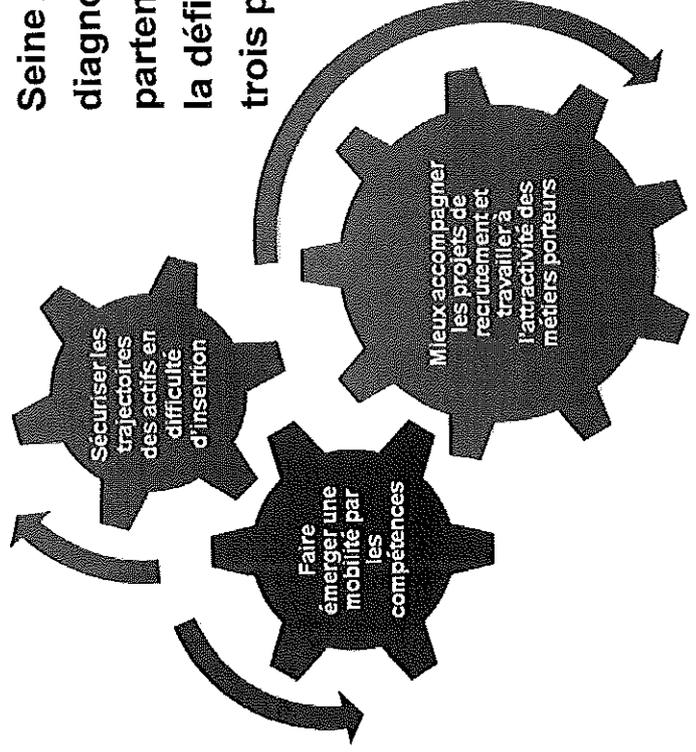
● ● ● | AXE 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques ...

« GPECT » ...

Quels résultats ?



2011, année de démarrage de la Seine Aval consacrée à l'élaboration d'un diagnostic territorial, à la mobilisation des partenaires autour de cette démarche et à la définition d'un plan d'action autour de trois priorités



Actions à venir :

- agir pour l'attractivité des métiers
- renforcer la montée en compétences des actifs
- affiner la connaissance des problématiques RH des entreprises pour mieux les accompagner

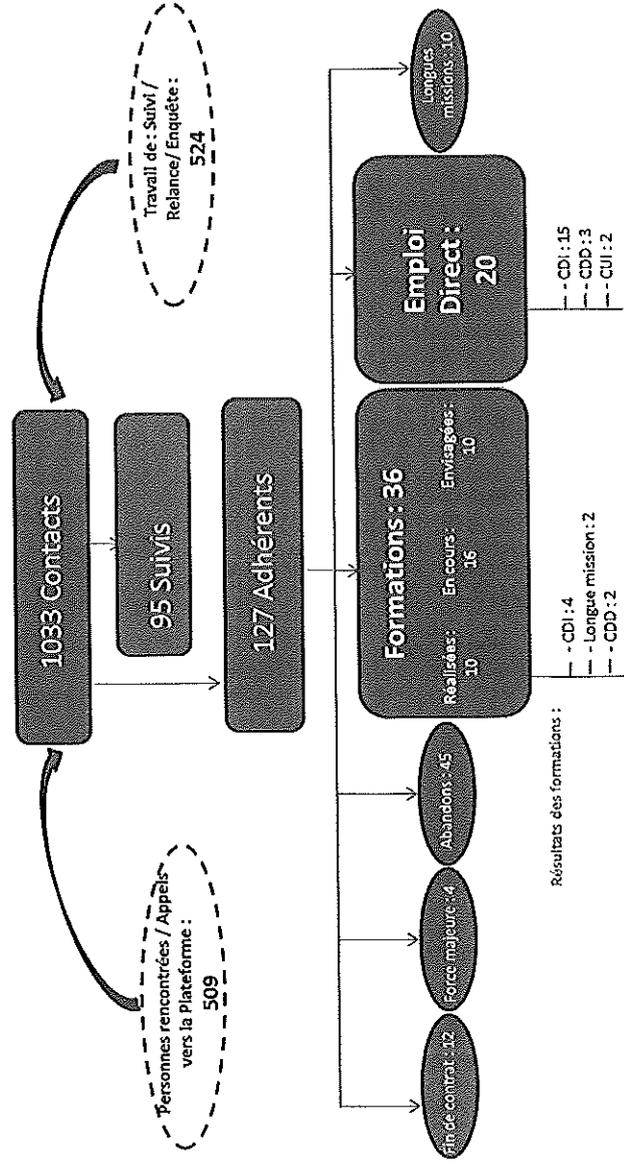
● ● ● AXE 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques ...

Participation à la mise en œuvre de la plateforme «Parcours En Seine Aval» - PESA

Dispositif expérimental déployé en 2010 et 2011 pour accompagner les salariés intérimaires et en CDD de la Seine Aval visant l'accès à l'emploi durable et la montée en qualification pour améliorer leur employabilité.

Issu du dialogue social territorial, dans un contexte de forte crainte sur l'arrêt au recours à l'intérim des industries automobile, cette plateforme est portée opérationnellement par un prestataire. Elle est copilotée par l'Etat, les 2 MDE, avec le partenariat des partenaires sociaux et des ETT.

Résultat des accompagnements « à la carte » - sur 2 ans expérimentation



Axes de travail pour la suite :

- ⇨ Information – communication à renforcer
- ⇨ Poursuite à intégrer à la GPECT
- ⇨ Articuler la sécurisation des parcours avec les besoins en emploi du territoire

« adhérents » : personne ayant signé un contrat d'adhésion
 « suivis » : personne en contact régulier, bénéficiant de services de PESA, mais non adhérents

● ● ● AXE 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques ...

Développer le partenariat avec les entreprises : expérimentation d'une « Plateforme RH Industrie »

Le contexte et les enjeux :

- des **TPE et PME démunies pour concevoir et verbaliser leurs besoins**, face à des évolutions peu discernables : un besoin d'information et d'accompagnement
- Le Mantois, un territoire qui rencontre des **difficultés structurelles à proposer une population en phase avec les attentes des entreprises** :
- Un **secteur industriel sur-représenté et aussi très diversifié** :
 - 87% des TPE sont des établissements industriels (94% pour les PME - 441 établissements
 - 32% de l'emploi salarié
 - sous-traitants de l'automobile mais aussi activités de fabrication de métallurgie mécanique, fabrication électrique et électronique, éco industrie, production pharmaceutique, plastique et facture d'instruments de musique
- L'industrie, un des secteurs qui a rencontré **des difficultés de recrutement mais qui a aussi des perspectives dans les deux prochaines années** (principaux freins : pénurie de candidats - 87%, inadéquation de qualification - 56%, attractivité du secteur 48%) cf baromètre RH

⇒ **Le territoire doit s'engager dans une démarche volontariste pour préserver son tissu industriel qui doit faire face à une grande mutation supposant une forte évolution des compétences**

Expérimentation d'une « Plateforme RH Industrie » ...

Objectifs et contenu :

- Une plateforme RH industrie comme réponse pour accompagner les entreprises locales dans leurs problématiques RH à la fois dans une logique préventive et dans leurs projets de recrutement
- Définir les contours et l'offre de service d'un tel outil et tester ce bouquet de services auprès d'un échantillon d'une vingtaine d'entreprises
- Mobilisation d'une expertise dédiée : appui sur une assistance à maîtrise d'ouvrage, le cabinet BPI
- Mobilisation des partenaires locaux de l'économie et de l'emploi : *développeurs économiques des collectivités, CCI, Club d'entreprises de Limay Porcheville, le Groupement Industrie Val de Seine, Pôle Emploi, la Mission locale, le Conseil Régional, la DIRECCTE*

Étapes :

- Identification des entreprises, et approche via les « ambassadeurs »
- Diagnostics individuels du panel d'entreprises : aspect business et problématiques RH
- Benchmark : MIFE 95 et ARVE Industries (73)
- Élaboration du bouquet de service : mobilisation de l'offre existante et création d'une offre complémentaire
- Test du bouquet de services
- Proposition du modèle de plateforme RH

● ● ● | AXE 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques ...

Expérimentation d'une « Plateforme RH Industrie » ...

Retour des premiers diagnostics :

- des potentiels,
 - Des entreprises à forte valeur ajoutée : développement d'un volet études et livraison de produits clé en main
 - Des métiers spécifiques au secteur
 - Des potentiels de mutualisation de compétences (cf volet commercial)
 - Des réseaux actifs
 - Des entreprises organisées
- des difficultés,
 - Une image dévalorisée du secteur industriel
 - Des postes difficiles à pourvoir, des déceptions dans le recrutement d'apprentis, une problématique de savoir-être des candidats
 - Une pyramide des âges déséquilibrée chez les 30-45 ans
 - Une conjoncture économique très tendue mobilisant le dirigeant sur des aspects éco, les RH pas la priorité; et pourtant des besoins en développement

Perspectives concernant l'offre de services :

- la mise en place de fiches de poste pour gérer et anticiper les besoins en compétences lors des départs à la retraite
- Problématique managériale : posture managériale des cadres intermédiaires et résistance au changement
- Développement d'une ingénierie de formation pour les métiers en tension

● ● ● | AXE 3 : Contribuer au développement de l'emploi local

Objectifs

- ✓ Aider au développement des compétences
- ✓ Faciliter l'intermédiation entre les acteurs de l'emploi, du développement économique et les publics
- ✓ Contribuer au développement de la charte insertion du Mantois

Résultats

- ✓ Déploiement d'une offre d'accompagnement renforcé des publics
- ✓ Développement du partenariat avec le CIMAP
- ✓ Co-organisation de la Journée Emploi Mantois Seine Aval, et du forum éco-construction
- ✓ Accueil des salariés au point relais du Fongecif, et continuer de mobiliser la CMA et Cap Emploi
- ✓ Gestion du portail d'information emploi-formation et en augmenter le nombre de visites

Animation du site internet

- **13 402 visites du site en 2011** : doublement de la fréquentation en 2011 depuis sa création fin 2009
- Rôle de relais de l'information auprès des acteurs et du grand public

On trouve sur le site :

- Ensemble des études et diagnostics réalisés par la MDE et ses partenaires sur les thématiques emploi, formation, problématiques et freins à l'insertion professionnelle : des outils pour les intermédiaires de l'emploi en terme de lisibilité de l'offre territoriale et des projets de développement
- Des actualités régulières et/ou ponctuelles des partenaires
- Les temps forts et événementiels du territoire, comme le salon de la formation, les recrutements coup de poing de grands comptes, les forums et salons

Développement de la professionnalisation des services à la personne

- Construction de deux PAVE AMP permettant l'accès à la qualification via un contrat de professionnalisation
- Participation au processus d'externalisation du CIMAP et d'extension du projet au territoire du Mantois

● ● ● | AXE 3 : Contribuer au développement de l'emploi local

Contribuer à l'attractivité économique du territoire

- **Participation aux projets territoriaux :**
 - Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique - CRIF
 - Projet de territoire de la Camy
 - CODEV de la Camy et OIN Seine Aval

- **Déploiement d'actions d'initiative territoriale pour les chercheurs d'emploi : les Parcours d'Accompagnement Vers l'Emploi - PAVE** (dispositif financé par le conseil régional)

la Maison de l'emploi a initié 4 PAVE qui s'articulent autour d'un accompagnement intensif portant sur la valorisation des compétences et la recherche d'emploi par deux stages en entreprise (alternance de ces deux phases pour permettre un retour sur expérience et consolider les acquis).

- ✓ PAVE «Dynamique de groupe pour les travailleurs handicapés du Mantois» (janvier à avril 2011) :
 - - 11 personnes accompagnées,
 - - 2 personnes ont accédé à un emploi

- ✓ PAVE Accompagnement « linguistique à visée professionnelle pour les habitants du Val Fourré » (janvier à mai 2011)
 - - 14 personnes accompagnées
 - - 5 ont obtenu un diplôme en langue française
 - - 2 poursuivent leur parcours linguistique

- ✓ 2 PAVE « accès à l'emploi d'aide médico-psychologique par un contrat de professionnalisation » (janvier à avril et oct. 2011 à janvier 2012)
 - - respectivement 10 et 9 personnes accompagnéesRésultats de la première action :
 - - 2 personnes ont suspendu leur démarche (maternité et problème personnel) ;
 - - les 8 autres ont accédé à un emploi : 2 sous forme de vacation, 2 en contrat de professionnalisation, 1 en CDI, 2 en CDD 6 mois, 1 en formation voie directe

● ● ● | AXE 3 : Contribuer au développement de l'emploi local

Co-organiser le Forum éco construction

- réalisation du 2nd forum Seine Aval de la formation et des métiers de l'éco-construction en association avec le Salon de la Formation qui s'est tenu les 3 - 4 et 5 mars 2011
 - **500 m2 dédié au forum dont 250 m2 réservé à une plateforme d'exposition des éco-matériaux** composée de 8 modules et animée par des professionnels de la CAPEB ; **35 exposants** (entreprises / centres de formations et centres ressources
 - Mobilisation par la MDE des centres ressources et organismes de formation
- ⇒ Ce 2nd forum a bénéficié du succès éprouvé du salon de la formation qui a accueilli près de **5000 visiteurs** (dont 2300 collégiens) ; les 3 et 4 mars furent réservés aux publics scolaires et le samedi 5 mars à tout public et aux professionnels.

Co-organiser la Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval (JEMSA)

- La 8ème édition a concentré sur une matinée deux temps forts : **un forum entreprise et un job-dating**, le 5 mai 2011 à la salle Jacques Brel de Mantes la Ville
 - **48 exposants dont 39 entreprises** des secteurs de l'industrie, du commerce, du bâtiment, des transports et de la santé, **3 centres de formation par l'apprentissage, 2 centres de formation et 4 structures ressources**
 - **486 personnes** orientées par 26 prescripteurs spécialisés dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, jeunes et des adultes en insertion professionnelle
 - 200 à 300 offres d'emploi et de formation, 27% des propositions concernent le Mantois, 23% les Yvelines et 19% l'Île de France
 - La MDE invite les entreprises. Elle diffuse les offres d'emploi et de formation auprès du réseau des prescripteurs qui sélectionne et invite les candidats à se présenter. Pôle emploi et la Mission locale du Mantois ont une place privilégiée dans le positionnement et la préparation du public ainsi que dans l'accueil et l'accompagnement des candidats sur le forum
 - **3 job-dating** organisés par Pole emploi sur des métiers d'assistante de vie
- ⇒ Ce rendez vous est particulièrement bien perçu par les entreprises qui sont très satisfaites de la qualité des candidats ; se sont par rapport à 2010 : 11 stands et 7 entreprises de plus , un volume déclaré de propositions d'emploi qui a plus que doublé, **53% des exposants sont fidèles à cette manifestation**

● ● ● | AXE 3 : Contribuer au développement de l'emploi local

Favoriser les services de proximité

- **La MDE assure un Point relais-accueil du Fongecif en direction des salariés**

Elle est un lieu ressource de proximité déterminant :

- ✓ pour trouver les réponses concernant la prise en charge d'un projet professionnel
- ✓ et un intermédiaire pour obtenir un fonds de dossier de demande de prise en charge d'un bilan de compétences, d'une validation des acquis de l'expérience, d'un congé individuel de formation (pour les CDI et CDD) ou d'une formation hors temps de travail.

En 2011, la MDE a informé

- ✓ 126 salariés résidant du Mantois
- ✓ 48 demandes de prise en charge adressées au Fongecif Ile-de-France soit 30 CIF-CDI, 4 CIF-CDD, 6 bilans de compétences, 2 validation des acquis de l'expérience et 6 FHTT (formation hors temps du travail)

- **Mobilisation de permanences bi-mensuelles Cap Emploi** (public handicapé)
- **Mobilisation de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'organisation d'ateliers** (réunion d'information collective, permanences et stage de préparation à l'installation)
- **Mobilisation d'un nouvel opérateur « Objectif Emploi Ouest »** pour une action d'accueil et d'accompagnement des adultes en recherche d'emploi dans les quartiers en politique de la ville à Mantes-la-Ville

Soutien aux clauses d'insertion

- la Maison de l'emploi soutient et participe à la démarche locale des clauses d'insertion mise en œuvre par la Mission Locale du Mantois.
- Un accompagnement est proposé aux entreprises dans la mise en œuvre des clauses d'insertion, et notamment pour répondre aux tensions observées sur le marché du travail (secteur du bâtiment, travaux publics, nettoyage...)
- En 2011, **73 contrats de travail** ont été signés et **33 856 heures de travail d'insertion** réalisées.

● ● ● AXE 4 : Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi

Objectifs

- ✓ Rendre visible et accessible l'offre de formation linguistique de base et à visée professionnelle
- ✓ Assurer l'actualisation permanente

Résultats

- ✓ Réalisation d'un diagnostic de l'offre de formation linguistique et diffusion aux partenaires et grand public
- ✓ Conception et diffusion d'un outil d'aide à la définition du besoin linguistique

Le diagnostic de l'offre de formation linguistique – territoire de Mantes à Versailles

Ce diagnostic comprend :

- le répertoire de l'offre de formation linguistique sur le nord 78,
- deux guides pour mieux repérer les situations d'illettrisme en situation professionnelle
- le référentiel de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme

Outil d'aide à l'orientation linguistique destiné aux intermédiaires de l'emploi

Les besoins d'apprentissage en français, le repérage des modalités d'orientation vers les dispositifs, les acteurs spécialisés, l'identification des passerelles et l'élaboration de parcours ciblés vers des emplois sont complexes à décrypter.

⇒ Conception d'une **plaquette d'information à destination des professionnels** pour aider à la définition du besoin linguistique et optimiser l'orientation des publics sur le Mantois comportant un schéma de repérage du profil par questionnement, un aide mémoire spécifique au domaine, les coordonnées des organismes référents et des dispositifs concernant l'illettrisme.

Parcours d'Accompagnement Vers l'Emploi Linguistique

Le pôle d'apprentissage du français de Mantes-la-Jolie accueille plus de 600 personnes/an dont 76% de femmes, 78% habitent le quartier du Val Fourré et uniquement 17% sont inscrites à Pôle emploi.

Ces personnes évoquent néanmoins un projet professionnel que leur niveau de maîtrise du français ne leur permet pas d'atteindre et sans avoir les moyens de se confronter à la réalité, ni de réponse pour poursuivre le parcours linguistique entamé dans le cadre des Ateliers Socio-linguistique.

Le PAVE proposé a permis d'accompagner des personnes ayant validé un projet professionnel vers une insertion durable dans l'emploi de premier niveau (employé libre service, auxiliaire de vie aux familles, agent de nettoyage/des espaces verts...) et de travailler sur l'expression et sur la compréhension à l'oral et à l'écrit Cette action articule de la formation intensive en français et deux stages en entreprises :

- réalisation de janvier à mai 2012
- **Accompagnement de 14 femmes** : 5 ont obtenu un diplôme en langue française, 2 continuent de poursuivre leur parcours linguistique dans le cadre d'un dispositif de compétence clef (prestation de Pôle emploi)

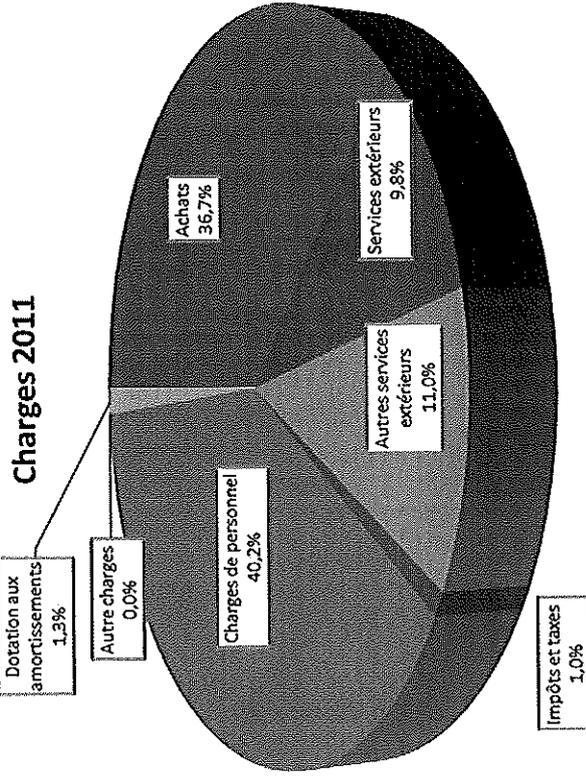


maison
de l'emploi
Mantois
Seine Aval

(tout le monde s'y retrouve)

● ● ● | RAPPORT FINANCIER 2011

COMPTE DE RESULTAT



CHARGES		
60	Achats	110 425 €
61	Services extérieurs	29 471 €
62	Autres services extérieurs	32 923 €
63	Impôts et taxes	3 096 €
64	Charges de personnel	120 831 €
65	Autre charges	3 €
68	Dotation aux amortissements	3 856 €
		300 605 €

PRODUITS		
DGEFP-DIRECCTE UT78 CPO		205 942 €
Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines		68 438 €
Communauté de Communes Porte d'Ile de France		9 893 €
Communauté de Communes Plateau de LOMMOYE		4 347 €
Conseil Régional Ile de France		0 €
Autre produits		1 €
		288 621 €



maison
de l'emploi
Mantois
Seine Aval

(tout le monde s'y retrouve)

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation	288 621
Charges d'exploitation	300 605
RESULTAT D'EXPLOITATION 2011	-11 984
Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	- 1 741
Impôts sur les bénéfices	0
Report ressources exercice antérieur	25 413
Engagements à réaliser sur subventions	0
EXCEDENT 2011	11 688

Décision de l'affectation du résultat

● ● ● | Annexe : l'équipe de la Maison de l'emploi

Direction

Dominique CREIGNOU, Directrice jusqu'en juin 2011

Une équipe de direction par intérim à partir de juillet 2011 :

- Pierre LECOMTE, directeur de la Mission locale du Mantois, en charge du volet financier et de la vie de l'association
- Stéphanie ROLLAND et Magali GAZARD, Service Politique de la ville, Emploi, Insertion de la CAMY, en charge du suivi de l'activité

Chargée de projet

Ana BELO

Assistante administrative et financière

Christelle DESCHAMPS

Anne-Marie LEGRAIN, de janvier à juillet 2012
(remplacement congé maternité de Ch. Deschamps)

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL
76 RUE DES GRAVIERS
78200 MAGNANVILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Activité principale de l'association : Organisations associatives nca

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à MANTES LA JOLIE
Le 06/06/2012

BOURLETTE Christine
COLLABORATEUR COMPTABLE

BOURGAULT Frédéric
EXPERT COMPTABLE DIPLOME

COMPTA ILE DE FRANCE
65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE
01 30 33 52 07

ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

76 RUE DES GRAVIERS

78200 MAGNANVILLE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

	Page
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Evaluation des contributions volontaires	5
- Annexe	6 à 10

COMPTA ILE DE FRANCE

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 265	1 265		10	10	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	30 342	11 817	18 525	22 371	3 846	17.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL I	31 608	13 083	18 525	22 381	3 856	17.23
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	99 321		99 321	99 847	526	0.53
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	170 533		170 533	192 089	21 556	11.22	
Charges constatées d'avance (3)	3 356		3 356	9 202	5 846	63.53	
	TOTAL III	273 210		273 210	301 138	27 928	9.27
Comptes de Régularisation							
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	304 817	13 083	291 735	323 519	31 784	9.82

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		4 839		4 839		
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		11 688			11 688	
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	16 527	4 839	11 688	241.57		
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	4 808	30 221	25 413	84.09		
Fonds dédiés sur autres ressources							
	TOTAL III	4 808	30 221	25 413	84.09		
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 570	139 875	15 306	10.94		
	Dettes fiscales et sociales	145 830	148 583	2 753	1.85		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	270 400	288 459	18 059	6.26		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	291 735	323 519	31 784	9.82		

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

270 400 288 459

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	288 620		146 684		141 936	96.76
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	1		1		0	16.05
TOTAL I	288 621		146 685		141 936	96.76
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	172 819		274 066		101 247	36.94
Impôts, taxes et versements assimilés	3 096		9 362		6 266	66.93
Salaires et traitements	84 599		122 993		38 395	31.22
Charges sociales	36 232		51 690		15 458	29.91
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 856		5 453		1 597	29.28
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	3		3		0	10.15
TOTAL II	300 605		463 567		162 962	35.15
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 984		316 882		304 898	96.22
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		11 984		316 882	304 898	96.22
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0		8 432	8 431	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				28 471	28 471	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		0		36 903	36 902	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 741		30 131	28 390	94.22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		1 741		30 131	28 390	94.22
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		1 741		6 772	8 513	125.71
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		288 621		183 587	105 034	57.21
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		302 346		493 698	191 352	38.76
SOLDE INTERMEDIAIRE		13 725		310 111	296 386	95.57
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		25 413		340 332	314 919	92.53
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				30 221	30 221	100.00
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		11 688			11 688	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat						
Prestations en nature		330		399	69-	17.20-
Dons en nature		7 697		5	7 692	NS
TOTAL		8 027		403	7 624	NS
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services		330		403	73-	18.13-
Personnel bénévole		7 697			7 697	
Prestations						
TOTAL		8 027		403	7 624	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 291 734.63 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 288 620.94 Euros et dégageant un excédent de 11 688.45 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs a été signée entre le Préfet de la Région Ile de France représenté par la DIRECCTE et La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval.

Cette convention est conclue pour une durée de 4 ans. Elle prend effet à compter du 1er janvier 2011.

L'Etat notifiera chaque année le montant de la subvention accordée. Pour l'exercice 2011, le montant de cette contribution financière est de 205.942 euros. Celle-ci sera établie de manière définitive qu'à l'issue du dialogue de gestion entre la DIRECCTE et La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 265		
Installations générales agencements aménagements divers	17 472		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 870		
TOTAL	30 342		
TOTAL GENERAL	31 608		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 265	1 265
Installations générales agencements aménagements divers			17 472	17 472
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 870	12 870
TOTAL			30 342	30 342
TOTAL GENERAL			31 608	31 608

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 255	10		1 265
Installations générales agencements aménagements divers	2 864	1 747		4 611
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 107	2 099		7 206
TOTAL	7 971	3 846		11 817
TOTAL GENERAL	9 226	3 856		13 083

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 747				
Matériel de bureau informatique mobilier	848	1 251			
TOTAL	2 595	1 251			
TOTAL GENERAL	2 605	1 251			

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	96 872	96 872	
Débiteurs divers	2 449	2 449	
Charges constatées d'avance	3 356	3 356	
TOTAL	102 677	102 677	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	124 570	124 570		
Personnel et comptes rattachés	4 300	4 300		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 861	12 861		
Autres impôts taxes et assimilés	128 670	128 670		
TOTAL	270 400	270 400		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
CRIF Subvention Emploi	25 413	25 413	25 413		
Observatoire	4 808	4 808			4 808
TOTAL	30 221	30 221	25 413		4 808

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	1 265	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 et 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	99 321
Total	99 321

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 431
Dettes fiscales et sociales	6 278
Total	19 708

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 356
Total	3 356

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Mise a disposition de locaux et de prestations par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges - FSE 2009	1 741	67210000
Total	1 741	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Dérogations	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Tableau de suivi des fonds dédiés	8
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges sur exercices antérieurs	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE
Au capital de 152 500 Euros
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031
Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE
Rue des Gravieres

SIRET 498 0580197 00019

APE 9499Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE

Au capital de 152 500 Euros

17, rue Porte Chant à l'Oie

78200 MANTES LA JOLIE

R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031

Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « La Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Fait à Mantes La Jolie
Le 7 juin 2012

R. SAINT ETIENNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE
Au capital de 152 500 Euros
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031
Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

MAISON DE L'EMPLOI MANTOIS SEINE AVAL

ASSOCIATION DÉCLARÉE SOUS LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901

Siège Social : 78200 MAGNANVILLE
Rue des Pierrettes

SIRET 49805819700019

APE 9499Z

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE
Au capital de 152 500 Euros
17, rue Porte Chant à l'Oie
78200 MANTES LA JOLIE
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031
Membre d'une association agréée,
acceptant les règlements par chèques.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 612-5
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

A l'organe délibérant de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé qu'aucune conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, les conventions autorisées antérieurement ont continué à produire leurs effets, à savoir :

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011, la subvention attribuée par la CAMY à l'association Maison de l'emploi Seine Aval a été de 68 438 € et de 8 026,77 € au titre des contributions volontaires.

D'autre part au cours des contrôles et sondages que nous avons pu effectuer nous n'avons relevé aucune écriture ni pièce susceptible de nous révéler l'existence d'éventuels accords tombant sous le coup des dispositions légales rappelées ci-dessus.

Fait à Mantes la Jolie
Le 7 juin 2012

R. SAINT-ETIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 26 juin 2012 à 16h00

Le 26 juin 2012 à seize heures, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la Maison de l'emploi *Mantois Seine Aval*, en l'immeuble de la CAMY, Rue des Pierrettes à Magnanville, sous la présidence de Monsieur Dominique BRAYE.

Sont présents :

- Monsieur Dominique BRAYE, Président de l'association
- Monsieur André SYLVESTRE, Vice-Président de la CAMY
- Madame Monique BROCHOT, Vice-Présidente de la CAMY
- Monsieur Daniel GOURIOU, Vice-Président de la Communauté de Communes des Portes de l'Ile de France (CCPIF)
- Madame Françoise BOUVET, Secrétaire Générale - Sous-Préfecture d'arrondissement de Mantes-la-Jolie
- Madame Christine DIDIER, chargée d'animation territoriale – DIRECCTE-UT78
- Madame Elisabeth BERTOLUS, Directrice adjointe – Pôle Emploi Mantes
- Madame Patricia GUIGNARD, représentante de la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles/Val d'Oise
- Monsieur Harris BODARD, Délégué GIR Vallée de Seine
- Monsieur Jean-Yves LAGALLE, GIR Vallée de Seine
- Monsieur Frédéric LAGRANGE, Délégué territorial 78, Conseil régional Ile-de-France
- Madame Christine SIBI, Responsable d'affaires territoriales AFPA 78/92
- Monsieur Michel SUISSE, conseiller municipal de Mézières-sur-Seine
- Madame Marie-Laure LACOMBE, Maire-adjoint Mairie de Porcheville
- Monsieur Alain BERTRAND, Maire de Jouy-Mauvoisin
- Monsieur Jean-Louis FOURNIER, Maire de Saint-Illiers-la-Ville
- Monsieur Jean-Louis COUDERC, Maire de Neauphlette
- Monsieur Michel BOULLAND, Maire de Guerville
- Monsieur Robert GAUTHERON, Maire-adjoint de Bonnières-sur-Seine
- Madame Nicole DELPEUCH, Maire de Gargenville
- Monsieur Didier JOUY, Vice-Président CCPIF
- Monsieur Franck LAUNAY, expert-comptable – cabinet Compta Ile-de-France
- Monsieur Stéphanie POUTREL – commissaire aux comptes – AUDIFEX ex. SCP Lauque/Saint-Etienne

Maison de l'Emploi *Mantois Seine Aval* – 76 rue des Graviers – 78200 MAGNANVILLE

Téléphone : 01 34 78 29 00

Fax : 01 30 92 04 48

www.mde-mantois.fr

Pouvoirs :

- Monsieur Michel TAILLARD, Maire de Arnouville-les-Mantes donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Serge ANCELOT, Maire de Auffreville-Brasseuil donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Didier DUMONT, Maire de Bennecourt donne pouvoir à Monsieur Daniel GOURIOU
- Madame Joëlle ROLLIN, Maire de Blaru donne pouvoir à Monsieur Daniel GOURIOU
- Monsieur Daniel MAUREY, Maire de Boinville-en-Mantois donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Jean-Marc POMMIER, Maire de Bonnières-sur-Seine donne pouvoir à Monsieur Robert GAUTHERON
- Madame Jeannette CHANTEPIE, Maire de Bréval donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis COUDERC
- Monsieur Paul MARTINEZ, Vice-président de la CAMY donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Jacques GUIMBERT, Maire de Chauffour-les-Bonnières donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis COUDERC
- Monsieur Dominique PIERRET, Maire de Drocourt donne pouvoir à Madame Monique BROCHOT
- Monsieur Robert VALO, Maire de Favrieux donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Samuel BOUREILLE, Maire de Follainville-Dennemont donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Marie-France FIX, Maire de Fontenay-Mauvoisin donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Madame Catherine COUSIN, Maire de Fontenay-Saint-Père donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Jacques GUERIN, Maire de Gommecourt donne pouvoir à Monsieur Daniel GOURIOU
- Madame Lucie HEURTAUT, Maire de Goussonville donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Bernard BOURGET, Maire de Guernes donne pouvoir à Monsieur André SYLVESTRE
- Monsieur Patrick DAUGE, Maire de Guitrancourt donne pouvoir à Monsieur André SYLVESTRE
- Madame Maryse DI BERNARDO, Maire de La Falaise donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Michel OBRY, Maire de Limetz-Villez donne pouvoir à Monsieur Daniel GOURIOU
- Monsieur Michel VIALAY, Maire de Mantes-la-Jolie donne pouvoir à Madame Monique BROCHOT
- Monsieur Sylvain THURET, Maire de Ménerville donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis COUDERC
- Monsieur Philippe GESLAN, Maire de Méricourt donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE
- Monsieur Pierre BLEVIN, Maire de Mézières-sur-Seine donne pouvoir à Monsieur Michel SUISSE
- Madame Suzanne BIEUVILLE, Maire de Perdreauville donne pouvoir à Monsieur André SYLVESTRE
- Monsieur Paul LE BIHAN, Maire de Porcheville donne pouvoir à Madame Marie-Laure LACOMBE
- Monsieur Michel CHEVALLIER, Maire de Port-Villez donne pouvoir à Monsieur Daniel GOURIOU
- Monsieur Pierre ROUX, Maire de Saint-Martin-la-Garenne donne pouvoir à Monsieur André SYLVESTRE
- Monsieur Alain PEZZALI, Maire de La-Villeneuve-en-Chevrie donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis COUDERC
- Monsieur Jean-François DECLETY, Maire de Soindres donne pouvoir à Monsieur Dominique BRAYE

- Monsieur Philippe PORTAL, Sous-Préfet d'arrondissement de Mantes-la-Jolie donne pouvoir à Madame Françoise BOUVET
- Madame Chantal COULANGE, directrice-adjointe DIRECCTE-IDF – UT78, donne pouvoir à Madame Christine DIDIER
- Madame Nadine MOREL, Directeur départemental Pôle Emploi, donne pouvoir à Madame Elisabeth BERTOLUS
- Madame Rachel PETREQUIN, directrice AFPA 92/78, donne pouvoir à Madame Christine SIBI

En outre assistaient à la séance :

- Monsieur Arnaud BELAN, Directeur Général Adjoint - CAMY
- Monsieur Pierre LECOMTE, Directeur de la Mission locale du Mantois et en charge de la co-direction de la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Madame Stéphanie ROLLAND, Responsable Politique de la ville, Emploi et Insertion CAMY et en charge de la co-direction de la Maison de l'Emploi Mantois Seine Aval
- Madame Magali GAZARD, Responsable-adjoint Politique de la Ville emploi insertion CAMY
- Madame Ana BELO, chargée de projet Maison de l'emploi Mantois Seine Aval
- Madame Anne-Marie LEGRAIN, assistante administrative et comptable - Maison de l'emploi Mantois Seine Aval
- Monsieur Christian BITAUD, Directeur d'études économie/emploi AUDAS
- Madame Muriel KLING, directrice du C.I.O. de Mantes
- Monsieur Eric DUBOIS, Directeur Maison de l'emploi Amont 78
- Madame Marielle LEPICIER, Conseiller en insertion professionnelle, association APTIMA
- Madame Christelle DESCHAMPS, assistante administrative et comptable – Maison de l'emploi Mantois Seine Aval

Monsieur Dominique BRAYE remercie les participants de leur présence, excuse les absents et prononce les pouvoirs qui ont été donnés. Il informe les administrateurs que le quorum est largement atteint et permet donc de délibérer.

Monsieur Dominique BRAYE donne la parole à Madame ROLLAND pour présenter le rapport moral de l'activité 2011.

Madame ROLLAND rappelle l'ordre du jour :

1. Rapport moral de l'activité 2011
2. Rapport financier 2011
3. Projets 2012
4. Questions diverses

Madame Rolland présente l'équipe actuelle de la Maison de l'emploi :

- Madame Ana BELO, chargée de projet
- Madame Christelle DESCHAMPS, assistante administrative et financière, qui est revenue très récemment d'un congé maternité

- Madame Anne-Marie LEGRAIN, assistante administrative et financière recrutée pour le remplacement de Madame DESCHAMPS durant son congé maternité ;

Et rappelle les membres qui composent le comité de direction par intérim depuis le second semestre 2011 :

- Monsieur Pierre LECOMTE, Directeur de la Mission Locale du Mantois, en charge du volet financier et administratif de l'association
- Madame Stéphanie ROLLAND, Responsable Politique de la Ville CAMY et Madame Magali GAZARD, Responsable-adjointe du service Politique de la Ville CAMY, en charge du suivi de l'activité.

1. Rapport moral de l'activité 2011

Madame ROLLAND rappelle le contexte de la structure, le périmètre d'intervention ainsi que les temps forts de 2011 et enfin les 4 axes d'intervention de l'association. Cette présentation s'appuie sur une projection visuelle, jointe au présent compte rendu.

A l'axe 1, la parole est donnée à Madame BELO qui explique et commente l'étude menée par le cabinet Alixio et les diagnostics posés dans le cadre du Contrat d'Etude Prospective Territoriale (CEPT) conduit par la Maison de l'emploi Amont 78 sur le territoire de la Seine Aval. En conclusion, 5 secteurs d'activité sont identifiés, comportant des métiers porteurs mais rencontrant des difficultés de recrutement, liés soit à l'évolution des métiers et/ou à la pénurie de candidat sur notre territoire.

Madame BELO cite les 5 secteurs :

- Services à la personne (SAP)
- Commerce
- Transport/logistique
- Bâtiment
- Industrie et Automobile

Monsieur Harris BODARD intervient sur le secteur automobile, apporte quelques précisions sur les métiers en question et estime que cette dernière cartographie « automobile » représente en réalité plus le secteur industriel.

Madame ROLLAND présente ensuite, l'action baromètre RH qui a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles. Cette étude, opérée sous la forme d'un questionnaire adressé à 220 entreprises représentatives du panel, a permis de déterminer et de hiérarchiser les attentes des entreprises de notre territoire. Les conclusions de cette étude ont abouti notamment à l'expérimentation d'une plateforme RH.

Le sujet de la plateforme RH occasionne des échanges dans l'assemblée, très orientés sur les difficultés de recrutement des entreprises, et mènent les administrateurs à conclure que le savoir-être et la motivation sont les principaux critères à retenir.

Madame ROLLAND poursuit en présentant l'outil d'observation et d'analyse des évolutions de l'emploi sectoriel piloté par l'Afpa.

Puis présente le diagnostic de l'offre de formation linguistique qui a été réalisé sur le territoire de Mantes à Versailles. Suite à ce dernier, des outils de repérage et d'orientation ont été créés pour répondre à ce problème d'illettrisme et aider les professionnels au contact de ce public.

A l'axe 2, Madame ROLLAND laisse la parole à Madame BELO pour présenter l'action « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale » (GPECT) qui a été conduite en 2011. Celle-ci a réuni un nombre important de partenaires de l'emploi autour de la question de la sécurisation des parcours professionnels et de l'anticipation des mutations économiques.

En lien avec la GPECT, est présenté le dispositif expérimental « Parcours En Seine Aval » (PESA) auquel la Maison de l'emploi a participé. Dispositif ayant pour mission d'accompagner les salariés intérimaires et en CDD de la Seine Aval vers un emploi durable.

La présentation se poursuit par l'action « Expérimentation d'une plateforme RH industrie », qui a pour objectif d'accompagner les entreprises locales dans leurs problématiques RH. Cette démarche se décompose en plusieurs phases : approche des entreprises, identification des problématiques ; diagnostic individuel ; Benchmark d'autres plateformes en action ; déclinaison d'un bouquet de services ; expérimentation qui aboutira à une proposition d'un modèle de plateforme répondant aux besoins des entreprises de notre territoire. L'expérimentation mobilise les partenaires locaux de l'économie et de l'emploi, et s'appuie sur l'expertise du cabinet BPI pour mener l'expérimentation.

A l'axe 3, des actions ont été poursuivies ou initiées pour contribuer au développement de l'emploi local et participer à l'attractivité économique du territoire :

- Animation du site internet de la Maison de l'emploi Mantois Seine Aval, qui assure un relais d'information auprès du grand public et des acteurs de l'emploi
- Développement de la professionnalisation des services à la personne par la construction d'un parcours de formation qualifiante d'aide médico-psychologique
- Participation aux instances sur le volet projet de territoire (CODEV, pacte pour l'emploi...)
- Déploiement d'actions d'initiatives territoriales pour les personnes à la recherche d'un emploi.
- Co-organisation du forum écoconstruction, les 3, 4 et 5 mars 2011 à Mantes-la-Jolie
- Co-organisation de la Journée de l'Emploi Mantois Seine Aval, le 5 mai 2011 à Mantes-la-Ville
- Animation d'un point relais-accueil Fongécif Ile-de-France en direction des salariés du territoire dans le but de les informer sur les dispositifs gérés par le Fongécif et de les conseiller et les orienter dans leur projet professionnel
- Soutien à l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre des clauses d'insertion
- mobilisation de partenaires pour favoriser les services de proximité. Sont présents sur le Mantois depuis 2011 Cap emploi, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines, Objectif emploi Ouest

A l'axe 4, l'association s'est engagée dans une démarche de lutte contre l'illettrisme. Il a été réalisé un diagnostic de l'offre de formation linguistique, et ont été produits des outils d'aide à l'orientation de ce public cible à destination des professionnels. Aussi, la Maison de l'emploi a élaboré un parcours d'accompagnement vers l'emploi, financé par le Conseil Régional d'Ile-de-France, proposé à 14 femmes en recherche d'emploi.

Le président tient à saluer le travail réalisé malgré une équipe légère et une direction par intérim.

Le président procède au vote du rapport moral, qui est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier 2011

La parole est donnée à Messieurs LECOMTE et LAUNAY pour la présentation du rapport financier et à Monsieur POUTREL pour la certification des comptes.

Monsieur LECOMTE présente les dépenses réalisées en 2011 qui sont constituées essentiellement de charge de personnel et de sous-traitance d'opérateurs. Il rappelle le montant du budget réajusté avec l'état au titre de l'année 2011, qui est de 319 615 € dont 205 942 € correspondant à la part Etat.

Monsieur LECOMTE poursuit sa présentation par les financements 2011, et fait remarquer que le Conseil régional d'IDF contrairement aux années précédentes n'apparaît pas dans les financeurs en 2011, mais précise néanmoins l'existence d'une reprise de fonds dédiés concernant l'action « appui à la professionnalisation des acteurs de l'emploi », budgétée sur l'année 2010 mais mise en œuvre en 2011. Aussi, deux nouveaux financeurs apparaissent en 2011, les Communautés de Communes du Plateau de Lommoye et des Portes de l'Ile-de-France ; résultant de la recherche de diversification des financements.

Concernant le compte de résultat 2011 qui s'élève à 300 605 €, on note un excédent de 11 688 €. Compte tenu de l'incertitude qui plane sur le devenir de la structure, Messieurs LECOMTE et LAUNAY proposent d'affecter cet excédent dans une réserve structurelle pour charge de personnel dans le cadre d'une éventuelle fermeture de la structure et qui permettrait de couvrir en partie les frais de licenciement des salariés. Ils précisent que l'excédent ne pourrait pas couvrir la totalité des frais évalués à 10 120 € au 30 avril 2012, mais permettrait d'anticiper au mieux. Monsieur LAUNAY explique que cette réserve est différente d'une provision pour risque et que celle-ci ne pourrait être utilisée à d'autres fins.

Monsieur BRAYE rappelle que l'Etat a été plus généreux en 2012, mais que l'incertitude sur le devenir de l'association persiste.

Monsieur Stéphane POUTREL procède à la certification des comptes 2011. Il informe l'assemblée de la fusion entre le cabinet de commissaires aux comptes SCP LAUQUE & Saint-Etienne et le cabinet d'expert-comptable AUDIFEX. Ce dernier sera l'appellation retenue dans la fusion.

Le président procède au vote du rapport financier 2011 et à l'affectation de l'excédent au compte de résultat dans un compte mentionné ci-dessus.

Le rapport financier est adopté par l'assemblée, seules la représentante du sous-préfet, Madame BOUVET et la représentante de la DIRECCTE-UT78, Madame DIDIER s'abstiennent de voter en raison du contrôle de conformité du service fait 2011 à venir.

3. Projets 2012

Le budget prévisionnel 2012 est présenté par Monsieur LECOMTE. Il s'élève à 399 029 €, dont la part Etat est de 204 897 €. Le CRIF apparait comme un cofinanceur de premier ordre en 2012, avec une subvention prévisionnelle de 97 280 €, qui correspond au financement d'actions d'initiatives territoriales. Monsieur LECOMTE poursuit par la présentation des projets en recrutement pour l'année 2012, afin de reconstituer une équipe de base pour mener le plan d'action.

Madame ROLLAND rappelle que le plan d'action 2012 s'organise autour de 4 axes de missions définis précédemment dans la convention pluriannuelle 2011-2014 avec l'Etat. Elle présente les actions axe par axe et précise que le plan d'action se recentre sur les mutations économiques du territoire et l'accompagnement des entreprises sur leurs problématiques RH.

Le détail du plan d'action 2012 est joint en annexe au présent document.

4. Questions diverses

Monsieur BODARD informe l'assemblée de la mise en œuvre par le GIR Vallée de Seine, d'une campagne de sensibilisation en direction des étudiants et des jeunes diplômés.

Monsieur le Président salue les initiatives du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Président lève la séance.

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Braye', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Dominique BRAYE.